

LES FEMMES ENGAGÉES DANS LES FORCES FRANÇAISES LIBRES

Il ne faut pas oublier ces Françaises courageuses qui ont traversé l'Espagne, connu les prisons de Franco, embarqué sur l'Atlantique pour rejoindre le général de Gaulle en 1940 et continué le combat de la France Libre, au même titre que les hommes. À leur arrivée à Londres, elles sont rapidement réunies dans le Corps des Volontaires féminines, conçu sur le modèle des unités de Volontaires anglaises. Mais leurs affectations évoluent au fur et à mesure des combats. Entre 1943 et 1945, l'armée française est probablement la seule à employer des femmes mêlées aux forces combattantes.

Le Train est le premier corps à créer des sections de conductrices automobiles (instruction du 5 décembre 1942) et les 150 premières recrues du général Martin porteront le surnom de « Merlinettes » ! Le grand nombre de blessés entraîne la création d'un nouveau service féminin de santé militaire. Pour étudier les conditions d'insertion des différents corps féminins dans l'armée, l'épouse du général Catroux, infirmière pendant la Grande Guerre est nommée inspectrice du personnel féminin (IGPF), en août 1943. Plus de 3 000 femmes constituent les effectifs de tous les services auxiliaires, en 1944, ce qui nécessite un commandement féminin aux côtés de l'autorité militaire : le commandant Hélène Terré, les capitaines Dupont et Dumesnil sont affectées au commandement des Volontaires féminines de terre, de mer et de l'air.



Le général Jurion, à la tête de la DPCF, tient à rappeler l'importance de ces auxiliaires féminines et le respect qui leur est dû : « *Le personnel féminin en raison de sa situation particulière et de la participation très appréciée et sans cesse accrue qu'il apporte à l'effort de guerre, a le droit le plus légitime à la considération et au respect de tous : civils et militaires (...). C'est au moment où les femmes vont participer plus directement à l'effort de guerre qu'il importe au plus haut point qu'elles trouvent dans le monde militaire l'accueil et les égards auxquels elles ont droit (...). Le Corps des AFAT en uniforme officiellement créé en 1944 pour le temps de la guerre, sera donc supprimé et remplacé en 1946.* » À leur départ, le général de Lattre de Tassigny félicitera ces femmes professionnelles et dévouées de l'Armée de terre qui ont contribué à la libération de la France : « *Demain le souvenir des 53 AFAT qui ont donné leur vie au cours de nos combats victorieux inspirera, j'en suis sûr, les 4 000 Françaises choisies pour servir sous l'uniforme des Personnels féminins de notre armée nouvelle.* » ■

Miss Travers, chauffeur de Koenig à Bir Hakeim.

